l'hiver, ces espaces sont clos simplement par des paillassons étendus sur des châssis du côté du nord ; dans l'été, au contraire, on clôt par le même procédé les ouvertures du côté du midi. Mais la bergerie de Grignon présente encore d'autres avantages que n'offrait pas le premier modèle figuré dans ce chapitre : le constructeur a disposé l'intérieur de façon que chaque travée offre une division ; ces divisions peuvent servir comme autant de petites bergeries séparées, propres à mettre à part chaque lot distinct du troupeau. Il est fort utile, en effet, il est souvent même indispensable de soumettre à un régime spécial les bêtes d'une grande troupe, selon leur race, leur âge, leur sexe, leur destination et l'état de leur santé. Les fortes races de boucherie ne prospéreraient pas avec la nourriture peu abondante des mérinos superfins ; les agneaux, au moment du sevrage, doivent être séparés de leurs mères ; les animaux malades ont besoin d'un hôpital : tous ces besoins sont complétement satisfaits à Grignon.

La disposition des râteliers et des portes de sortie mérite aussi quelque attention. On a remarqué qu'il y avait de l'inconvénient à ce que les râteliers fussent trop inclinés, parce que des parcelles de foin tombent sur les moutons et y sont ramassées par leurs voisins qui avalent presque toujours quelques brins de laine en même temps, et qu'en tout cas cela salit les toisons : ces inconvéniens ont été évités en établissant les râteliers d'une manière presque verticale ; le fourrage qui en sort est reçu en bas par des auges très-saillantes où les bêtes le ramassent. Tous ces râteliers doubles, qui forment des séparations entre les travées, sont eux-mêmes divisés par une cloison médiane, ce qui permet au berger de distribuer à chaque lot une ration plus ou moins forte.

Quant aux portes, M. Bella a exécuté une amélioration que l'on n'avait point encore introduite en France ; il a voulu empêcher que ses bêtes, en sortant de la bergerie, ne se foulassent l'une l'autre, comme cela arrive partout ailleurs, quelque larges que soient les portes de sortie ; tout le monde sait que cette précipitation est la cause de fréquens accidens : les toisons précieuses sont feutrées et quelquefois déchirées, les animaux les plus faibles sont blessés, les brebis sont quelquefois tellement froissées qu'elles en avortent. Un moyen bien simple pare à tous ces dangers : le seuil de chaque porte est élevé au-dessus du sol de 40 à 50 cent., il ne peut être franchi qu'en traversant un petit pont sans rampes qui ne livre passage qu'à deux moutons à la fois ; deux seulement peuvent passer, et tout le troupeau apprend bientôt qu'il serait inutile de s'y précipiter en plus grand nombre ; la sortie devient, à la vérité, plus longue par cette méthode ; mais combien n'est-elle pas plus sûre !

M. Morel de Vindé a donné les devis d'une bergerie qui depuis 14 ans n'a pas présenté un seul inconvénient, ni ressenti le besoin de la moindre réparation.

» L'objet que je me suis proposé, en la faisant construire, dit-il, a été qu'elle servît de modèle de la meilleure bergerie faite au plus bas prix possible.

» Une longue expérience m'avait fait reconnaître : 1° que chaque brebis portière devait, pour être à son aise, occuper avec son agneau 10 pieds de superficie ; 2° que chaque bête adulte devait occuper, seule et sans agneau, 10 pieds de superficie ; 3° que le développement des râteliers devait donner à chaque adulte femelle 12 pouces au râtelier, et 15 pouces à chaque adulte mâle ; 4° que les râteliers devaient être mobiles (nous en donnerons le détail) ; 5° que jamais une bergerie ne devait être couverte d'un grenier : la santé des bêtes tient essentiellement à la grande élévation du lieu qu'elles habitent ; on ne doit se permettre au-dessus d'une bergerie que quelques sinots mobiles, et de place en place, pour la commodité de l'approvisionnement journalier.

» C'est d'après ces bases que j'ai fait construire une bergerie qui réunit tous ces avantages à la plus extrême économie.

» Elle a 30 pieds de large, et est divisée par fermes, distantes de 10 pieds, comme on le voit par la figure 296 représentant un des pignons ouvert. L'espace de chaque ferme, étant ainsi de 30 pieds sur 10, donne 300 pieds de superficie, et est propre, soit à 30 portières avec agneaux, soit à 50 adultes sans agneaux : ainsi il ne s'agit que d'augmenter le nombre des fermes pour augmenter la bergerie dans la proportion nécessaire.

» Celle figurée ici a 7 fermes ou travées pareilles. La longueur totale du bâtiment étant de 70 pieds et la largeur de 30, il en résulte 2,100 pieds de superficie, c'est-à-dire un espace suffisant pour 210 portières, ou 350 adultes non portières.

» Toutes les travées ne sont construites qu'en bois, et elles sont combinées de manière qu'il n'y a nulle part un morceau de plus de 10 pieds de long sur 6 pouces d'équarrissage ; le bois, dans ces dimensions, ne coûte pas plus que le bois à brûler.

» Les parties closes des costières et pignons ne sont fermées qu'avec des bâtons fixés avec des rapointis, lattés à très-claire-voie et baugés en torchis, enduit de plâtre ou de mortier de chaux. Deux œils-de-bœuf ménagés dans le haut des pignons restent toujours ouverts.

» Des jours ménagés tout au pourtour se ferment à volonté, par des volets à coulisse en bois blanc. Les poteaux sont assis sur des dés de pierre à l'intérieur, et dans le pourtour sur un petit parpin en maçonnerie, de 15 pieds d'élévation en tout, savoir : 9 pouces dans terre et 6 pouces hors de terre.

» Le toit, couvert en tuiles, est surbaissé de 5 pieds ; malgré sa légèreté, il est très-solide, parce que dans tous les points le faîtage et les pannes sont soutenus par des bois debout. Passons au devis. »

12,43 cubes de terre pour fouilles et déblais de fondations, jetés sur une berge, roulés à un relais, à 1 fr. le mètre . .		12	43
7,44 cubes de murs, en fondation et élévation, à 17 fr. le mètre.	126 f. 48 c.		
1,60 cubes de pierre de taille, compris taille des lits et joints, et pose, à 100 f. le mèt.	160 »		
19,94 superficiels de pare-			
	286 f. 48 c.	12	43